

# BIEN-ÊTRE DES JEUNES PERSONNES IM/MIGRANTES AU QUÉBEC : FAVORISER L'ÉQUITÉ À TRAVERS L'ADAPTATION DES SERVICES ET LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Mémoire déposé par l'Institut universitaire  
SHERPA dans le cadre des consultations 2023  
du Secrétariat de la jeunesse pour son plan  
d'action 2024

25 octobre 2023

Une publication de l'Institut universitaire SHERPA, une équipe financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture et par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au sein du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

7085 Hutchison

Montréal, Qc., H3N 1Y9

[sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca)

<https://www.sherpa-recherche.com>

Bien-être des jeunes personnes im/migrantes au Québec : favoriser l'équité à travers l'adaptation des services et la lutte contre la discrimination. Mémoire déposé par l'institut universitaire SHERPA dans le cadre des consultations 2023 du Secrétariat de la jeunesse pour son plan d'action 2024

# BIEN-ÊTRE DES JEUNES PERSONNES IM/MIGRANTES AU QUÉBEC : FAVORISER L'ÉQUITÉ À TRAVERS L'ADAPTATION DES SERVICES ET LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Mémoire déposé par l'Institut universitaire  
SHERPA dans le cadre des consultations 2023  
du Secrétariat de la jeunesse pour son plan  
d'action 2024

### **Équipe de rédaction et de coordination du présent mémoire :**

Victor Fernandes, candidat au doctorat en administration publique, École nationale d'administration publique

Pauline Rudaz, coordonnatrice de projet de recherche, École nationale d'administration publique

Annie Pontbriand, coordonnatrice de l'infrastructure de recherche, Institut Universitaire SHERPA du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Naïma Bentayeb, chercheure d'établissement à l'Institut universitaire SHERPA ; Professeure et chercheure associée à l'École nationale d'administration publique (ENAP) ; Professeure associée à l'École de travail sociale, Université McGill

### **Contributeur.rice.s et cosignataires du présent mémoire (en ordre alphabétique) :**

Anta Niang, chercheuse, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire à Sherbrooke.

Cécile Rousseau, professeur titulaire, Division de psychiatrie sociale et culturelle, Université McGill ; Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en prévention de la radicalisation violente ; Directrice scientifique de l'équipe Recherche et Action sur les Polarisation Sociales (RAPS).

Christine Gervais, professeure titulaire, département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais. Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; chercheure régulière à l'Institut universitaire SHERPA, au partenariat de recherche Familles en mouvance et à l'Équipe de recherche interdisciplinaire Paternité, famille et société.

Claire Lyke, gestionnaire du projet, projet Re-Création, projet de premiers soins psychologique pour les jeunes nouveaux arrivants.

Diana Miconi, professeure adjointe, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'ordre des psychologues du Québec ; chercheuse régulière à l'équipe recherche et action sur les polarisations sociales (RAPS).

Garine Papazian-Zohrabian, conseillère spéciale en Santé mentale des étudiants de la vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite ; directrice scientifique de l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les familles réfugiées et demandeuses d'asile ([www.erifarda.org](http://www.erifarda.org)); Professeure titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec ; Chercheure membre de SHERPA.

Jessica Spagnolo, professeure régulière en organisation des services de santé et des services sociaux, Université TÉLUQ; Chercheuse, Centre de recherche Charles-Le Moyne.

Kristel Tardif-Grenier, professeure au département de psychoéducation et de psychologie de

l'Université du Québec en Outaouais; Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; Chercheuse régulière au Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES) et à l'Institut universitaire jeunes en difficulté (IUJD).

Lara Gautier, professeur adjointe, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique de l'Université de Montréal et chercheuse membre de l'Institut universitaire SHERPA.

Mónica Ruiz-Casares, professeur titulaire, Toronto Metropolitan University, professeure associée à l'Université McGill, et chercheuse membre à l'Institut universitaire SHERPA.

Nassera Touati, professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP), Directrice équipe REGARDS.

Sophie Hamisultane, professeure, sociologie clinique, Dre., École de travail social, Université de Montréal.

Srividya Narayanan Iyer, professeure titulaire, Université McGill et chercheuse au Centre de recherche Douglas en santé mentale; Psychologue.

**Mise en page et design :**

Andréanne Boisjoli, coordonnatrice, mobilisation des connaissances, Institut universitaire SHERPA.

## **LISTE DES ACRONYMES**

CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
ETMISSS	Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux
IU	Institut universitaire
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MNA	Mineur.e non accompagné.e
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec

## RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de proposer des recommandations afin de mieux soutenir les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire face à plusieurs enjeux les concernant. Dans le contexte des projections récentes concernant la part grandissante que ces jeunes prendront dans notre société, ainsi que la détérioration du climat social accentuant les discriminations, il nous paraît important que le prochain plan d'action jeunesse puisse prévoir des mesures permettant de mieux les soutenir et favoriser leur bien-être et une place active dans la société d'accueil.

Ce mémoire s'articule en deux axes principaux. L'Axe 1 traite de la lutte contre la discrimination. Des rapports récents rapportent qu'une proportion importante des jeunes de cette population ressentent un sentiment de discrimination au sein des écoles secondaires, les cégeps et les universités. Le manque d'interactions entre les personnes de différentes cultures et les propos racistes de certains acteur.ice.s scolaires joueraient un rôle important à cet égard. L'Axe 2 traite de l'importance de reconnaître l'adaptation des services comme un droit. Les perceptions négatives à l'égard des services sociaux, la représentation de la santé mentale, les contrastes de valeurs entre professionnel.le.s et les membres des communautés culturelles minoritaires, les craintes face à la confidentialité des suivis, la méconnaissance des services offerts, les longs délais d'attente ainsi que les barrières linguistiques sont tous décrits comme des obstacles dans l'accès aux services.

Face à ces enjeux, nos recommandations visent l'adoption de mesures pour prévenir la discrimination et la mise en place de mesures d'interventions auprès des jeunes ayant vécu de la discrimination, ainsi que l'adaptation des services à leurs réalités et besoins spécifiques. Plus précisément, nous recommandons une meilleure sensibilisation des personnes intervenantes et professionnelles de la santé et services sociaux, une adaptation des services pour une équité d'accès, une valorisation des apports et des expériences des jeunes, une action intersectorielle plus cohérente au niveau institutionnel, mais aussi à travers la collaboration avec les organismes communautaires. Nous recommandons également de travailler à la réduction des multiples barrières structurelles à l'accès aux services.

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	vi
RÉSUMÉ	VII
TABLE DES MATIÈRES	VIII
PRÉAMBULE	IX
MISE EN CONTEXTE	3
AXE 1 - LUTTE À LA DISCRIMINATION	5
Recommandations	7
AXE 2 - ADAPTATION CULTURELLE DES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES	8
Recommandations	14
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	15
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	22
Axe 1 : Lutte à la discrimination	22
Axe 2 : adaptation des services	23

## PRÉAMBULE

L'Institut universitaire SHERPA est une infrastructure de recherche qui regroupe une cinquantaine de chercheur.e.s universitaires et de chercheur.e.s praticien.ne.s de diverses disciplines qui possèdent une expertise autour des enjeux de migration, d'intervention en contexte de pluriethnicité et d'accès aux services de la population im/migrante. La santé mentale et le bien-être des jeunes représentent un domaine d'expertise majeur dans la programmation de recherche de l'IU SHERPA. Dans les dernières années, l'IU SHERPA a entre autres mené une évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (ETMISSS) sur les Réseaux de services intégrés jeunes de 12 à 25 ans et une revue exploratoire sur les jeunes personnes de la diversité ethnoculturelle en protection de la jeunesse en plus de collaborer, avec le CIUSSS de l'Est-de-L'Île-de-Montréal, à la réalisation d'une ETMISSS sur Stratégies organisationnelles d'adaptation culturelle des soins et services de santé mentale de proximité. L'équipe IU SHERPA s'est également vue confier le mandat de développement d'une trousse pour le renforcement des capacités interculturelles des services destinés aux jeunes et à leurs familles au Québec (Mandat MSSS). Un projet de recherche portant sur l'adaptation culturelle d'Aire ouverte, programme ministériel basé sur la collaboration intersectorielle et la mise en réseau d'acteurs clés autour des jeunes de 12 à 25 ans, a été financé par les IRSC et est en mise en œuvre dans huit (08) Centres Intégrés (Universitaires) de Santé et de Services Sociaux (CI(U)SSS). Depuis 2020, un groupe de travail formé de membres de l'IU SHERPA et de collaborateurs externes détenant une expertise en lien avec l'intervention auprès des jeunes personnes im/migrantes ou d'une communauté minoritaire a été constitué afin de favoriser la collaboration intersectorielle et multidisciplinaire et renforcer les liens entre la recherche/évaluation et la pratique. Ce groupe thématique est composé de checheur.es, d'intervenant.e.s du réseau de la santé et des services sociaux et de partenaires communautaires et institutionnels. La rédaction de ce mémoire s'inscrit dans les travaux et réflexions issus de ce comité de travail et de ses collaborateur.ice.s.

Ce mémoire porte spécifiquement sur les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire<sup>1</sup>. Nous mettons l'accent sur les enjeux et les défis auxquels ces jeunes font face. Mais il est important de rappeler que ces jeunes sont résilients et actifs face à ces enjeux. Ces jeunes contribuent activement à la société et plusieurs réussissent très bien. L'objectif de ce mémoire est de souligner les pistes d'action permettant de leur donner tou.te.s plus de chance de succès et leur assurer une équité d'accès aux services (éducation, santé et services sociaux, etc.) dans une perspective de responsabilité populationnelle. À travers cet objectif, nous souhaitons aussi assurer à ces jeunes un certain pouvoir et une capacité d'agir sur leurs propres bien-être à travers deux éléments centraux : 1) des mécanismes

---

1 À moins d'indication contraire ou en référence à certains documents qui utilisent une désignation différente de la nôtre, à chaque fois que l'on réfère aux jeunes dans ce mémoire, il s'agit des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire.

de lutte contre la discrimination afin de favoriser leur intégration à une société accueillante et reconnaissante de leur apport et leur place ; et 2) une adaptation des services permettant à nos systèmes et structures d'assurer un accès équitable à tou.te.s. Au travers de ces deux éléments, nous soulignons l'importance cruciale d'une perspective intersectionnelle. En effet, ces jeunes s'identifient souvent à l'intersection de plusieurs appartenances/identités. Aussi, les actions proposées doivent se réfléchir dans une perspective intersectorielle afin d'assurer une cohérence de l'action publique pour ces jeunes (Bentayeb et Goyette, 2021). Cette action intersectorielle permet de mieux répondre aux besoins complexes et interconnectés de la population et les jeunes de la diversité n'en font pas exception. Cette collaboration implique autant des structures, des acteurs, que des processus.

Conscient.e.s des controverses autour de certains concepts, il nous semble tout aussi important dans ce préambule de clarifier les choix conceptuels qui sous-tendent ce mémoire. En plus du choix de la désignation des jeunes qui sont au cœur de cette contribution, nous avons également fait le choix délibéré de ne pas parler de « diversité », de « diversité ethnoculturelle » ou encore « issus de l'immigration », souvent utilisés pour représenter « l'autre » par la « majorité ». Dans la mesure où nous adoptons une posture inclusive où les jeunes sont des jeunes actif.ve.s, parties prenantes de la société québécoise, il nous semble plus juste, inclusive et équitable de les désigner en tant que « jeunes ».

Aussi, particulièrement au niveau de l'Axe 2 de ce mémoire, nous référons à des termes comme la compétence culturelle, l'humilité culturelle et la sécurité culturelle. Plusieurs autres termes existent dans la littérature et font l'objet de débats conceptuels. Nous souhaitons également mettre en évidence nos choix et présenter les définitions de ces trois concepts en particulier. Nous considérons la compétence culturelle comme un ensemble d'attitudes, d'aptitudes et de connaissances des systèmes ou des individus qui permettent d'offrir des services accessibles, appropriés et efficaces pour les communautés (Sue, 2006). Évidemment, cette approche a ses propres limites et doit notamment être réfléchié autant au niveau institutionnel qu'individuel. Afin de la renforcer, la sensibilisation culturelle et l'humilité culturelle deviennent des éléments cruciaux dans une perspective d'adaptation des services. À cet effet, la sensibilisation culturelle reconnaît le rôle de la culture et du contexte social dans la façon dont nous façonnons les croyances et les comportements en matière de santé et des services sociaux, notamment. Pour sa part, l'humilité culturelle permet de reconnaître que les pratiques institutionnelles dominantes sont des produits de la culture, avec des forces et des limites inhérentes, et ce, en s'appuyant sur la connaissance de soi et l'autocritique. Ce positionnement est essentiel pour permettre une évaluation critique des biais, des stéréotypes et des préjugés, des déséquilibres implicites de pouvoir (à la fois structurels, intrapersonnels et interpersonnels) et de leurs liens avec les contextes passés et présents d'oppression, de racisme, de traumatisme et de colonisation (Tervalon & Murray-Garcia, 1998). Enfin, l'humilité et la sensibilité culturelles sont essentielles et des prérequis au développement de la sécurité culturelle qui met l'accent sur la reconnaissance et la prise en compte directe des disparités de pouvoir qui sont omniprésentes dans les institutions et les pratiques de soins de

santé et des services sociaux, notamment. L'objectif est de viser un environnement de soins véritablement collaboratifs où les différentes façons d'être, de savoir et de faire sont respectées, considérées comme valables et intégrées dans les soins. La sécurité culturelle est considérée comme un résultat de la contribution, l'engagement et la participation de tous les acteur.rice.s, y compris les usager.ères (Brascoupé & Waters, 2009 ; Papps & Ramsden, 1996).

## MISE EN CONTEXTE

Les jeunes personnes jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire sont une population qui se reflète de plus en plus dans la réalité de la jeunesse contemporaine au Canada. Dans le cadre de son plus récent recensement, Statistique Canada (2022a) estime que la population immigrante et descendante de l'immigration représentera 40% de la population canadienne totale en 2016 et 52% en 2041. Elle sera également de plus en plus diversifiée : la proportion de Canadiens nés dans un pays africain ou asiatique passera de 14% en 2016 à 23% en 2041, tandis que celle des Canadiens faisant partie d'un groupe racisé pourrait passer de 22% en 2016 à 38% en 2041. Ainsi, il est estimé qu'environ un jeune sur deux sera issu de l'immigration et d'une minorité ethnoculturelle au pays. Considérant que le Québec est la troisième province où se sont installées les personnes immigrantes dans les dernières années (Statistiques Canada, 2022b), une prise en compte des besoins spécifiques de ces jeunes dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action jeunesse s'avère essentielle.

De plus, depuis plusieurs années, une détérioration du climat social et une polarisation des opinions sociales et politiques ont des conséquences importantes sur le vécu de discrimination expérimenté par les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire. Les sentiments xénophobes, anti-migrants et anti-réfugiés en augmentation dans notre société n'ont pas seulement entraîné davantage de discrimination, mais ont également produit et légitimé des politiques migratoires restrictives, érodant les droits des migrants à l'unité familiale, à des audiences d'asile équitables, à la protection contre la détention administrative, et limitant leur accès aux soins de santé et à l'éducation (Samari, 2018). Ce contexte sociopolitique évolutif et la polarisation sociale ont un impact significatif sur la vie et la santé des enfants et des jeunes migrants, mettant à rude épreuve la cohésion sociale (Hickman, 2015) et érodant le sentiment d'appartenance des migrants (Rousseau, 2013 ; Siriwardhana, 2014). Compte tenu des réalités sociopolitiques et du climat actuels, des efforts visant à corriger les inégalités systémiques et les déterminants structurels de la santé, de la santé mentale et dans les milieux éducatifs sont essentiels. Cette approche souligne l'importance de réunir des partenaires multisectoriels, notamment des clinicien.ne.s, des travailleur.se.s communautaires, des universitaires et des décideur.e.s, pour soutenir les jeunes personnes migrantes et plaider en faveur de soins et de services qui transcendent l'accent mis sur les symptômes des individus pour englober la promotion de la santé et la prévention, corrigeant ainsi les inégalités sociales et sanitaires inhérentes.

De plus, ces jeunes ne sont pas un groupe homogène et certains ont des statuts plus précaires que d'autres, par exemple, les jeunes mineur.e.s non-accompagné.e.s (MNA)<sup>2</sup>. Au Québec, la PRAIDA

<sup>2</sup> Un.e jeune mineur.e non accompagné.e (MNA) est « une personne de moins de 18 ans qui demande l'asile sans la présence d'un parent ou d'un tuteur légal » (PRAIDA, 2021).

(2023) rapporte dans son rapport annuel que les mineur.e.s constituent 17% des personnes hébergées par ses services – ce qui équivaut à entre 70 et 120 jeunes par an – tout en indiquant que l'afflux total de personnes demandeuses d'asile au Québec ne cesse d'augmenter. Il s'agit d'une population qui a une forte volonté de s'intégrer à sa société d'accueil, malgré les obstacles qu'elle peut y vivre (Luster et coll., 2010). Or, plusieurs éléments peuvent freiner leur intégration à la société québécoise dans un avenir rapproché, notamment les difficultés dans la transition vers l'âge adulte de ces jeunes, l'instabilité sociale, et les barrières linguistiques dans l'accès aux services sociaux et de santé (Institut universitaire SHERPA, 2022).

À d'autres égards, les recherches internationales indiquent, par exemple, que ces jeunes ne terminent majoritairement pas leur scolarité secondaire lors de l'atteinte de la majorité et peu poursuivent des études supérieures (Evans et coll., 2022). Ils se retrouvent aussi à être plus nombreux à devoir travailler et étudier en même temps (Çelikaksoy et Wadensjö, 2019). De plus, la majorité de ces jeunes quittent leur placement sans avoir un emploi (Hasson et Coll., 2021) et environ un tiers d'entre eux n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins de base (Evans et coll., 2022). Ceci a des impacts importants sur leur santé et bien-être (Gautier et coll., 2022). Les jeunes de cette population qui n'ont pas accès aux mêmes soutiens familiaux que les autres jeunes issus de l'immigration se retrouvent donc en difficulté importante par rapport à leurs pairs qui ont immigré avec des parents. Enfin, à la sortie de leur tutelle au Québec, ces jeunes n'ont pas accès comme leurs pairs à une formation collégiale gratuite, ce qui constitue une forme de découragement importante quant à leurs projets de poursuivre des études supérieures une fois la majorité atteinte (Lyke et coll., à paraître; Groulx, McAuley et Gautier, 2022). Cette réalité est tout aussi partagée par les jeunes réfugiées (Grisales, Arsenault et Guilbert, 2016).

Plusieurs organismes ont déjà exprimé l'importance de soutenir les jeunes de cette population. La Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse a à ce titre rappelé dans son rapport (2021) l'importance de soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, tout en développant un meilleur portrait des groupes culturels, en mettant en place un meilleur soutien aux parents, en retirant les barrières à l'intervention auprès des familles immigrantes et en développant une approche interculturelle dans l'intervention auprès de ceux-ci. Le PRAIDA (2021) mentionne aussi l'importance de soutenir ces jeunes dans leur accès aux services de santé et à la scolarisation aux adultes une fois la majorité atteinte, ainsi qu'à l'importance de la reconnaissance du statut de réfugié. De plus, le plan d'action jeunesse 2021-2024 (Québec, 2021) proposait parmi ses recommandations, celle de la mise en œuvre de modalités artistiques afin de favoriser l'expression de l'identité, le partage des parcours divers et la représentation des identités plurielles pour s'assurer d'une plus grande reconnaissance de la 'diversité' dans les écoles secondaires. Dans le cadre des consultations pour l'élaboration du prochain plan d'action jeunesse, nous proposons des recommandations qui visent à agir sur la discrimination, l'accès à des services sociaux et de santé de qualité adaptés aux besoins des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, ainsi que le soutien à la transition vers l'âge adulte de cette population, plus vulnérable.

## AXE 1 - LUTTE À LA DISCRIMINATION

La discrimination de nature ethnoculturelle est définie par l'Institut de la statistique du Québec comme «un traitement différent, négatif ou défavorable d'une personne en raison de son appartenance ethnique ou culturelle, la race<sup>3</sup> ou la couleur de sa peau, sa religion ou sa langue» (Gravel, 2015). Au Québec, la discrimination de nature ethnoculturelle est le motif de perception de discrimination le plus important (Gravel, 2015). Plusieurs travaux documentent déjà la réalité de cette forme de discrimination au Québec. Les personnes à l'embauche par rapport à ceux de la population générale (Eid, 2012). Plusieurs des jeunes des premières et secondes générations d'immigration peuvent vivre des difficultés importantes quant à leur intégration sur le marché du travail, malgré leur propension à une meilleure scolarisation que les jeunes de la troisième génération ou plus (Boudarbat et Ebrahimi, 2016). Bien qu'un nombre important de jeunes personnes racisées, immigrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire ne présente pas de problèmes d'adaptation ou de santé mentale à leur arrivée dans le pays d'accueil (*healthy immigrant paradox*). Les barrières et les injustices systémiques qu'ils rencontrent peuvent créer pour certain.e.s jeunes un contexte complexe, où des conditions de défavorisation pourraient se combiner avec des enjeux et défis liés à l'allophonie, l'appartenance à un groupe racisé ou à l'identité de genre ou l'orientation sexuelle et compromettre ainsi leur adaptation et leur santé globale à court, moyen et long terme.

Une perspective intersectionnelle est nécessaire pour appréhender ces réalités et proposer des pistes de promotion de leur adaptation et leur santé. Par exemple, les données disponibles indiquent que les communautés Noires sont sujettes à davantage de discrimination au niveau de l'emploi et du revenu, ainsi que des interpellations policières plus fréquentes (Pierre et Bosset, 2020). Ils font également davantage l'objet de signalements à la protection de la jeunesse que le reste de la population et ces signalements sont le plus souvent non-retenus (Lavergne et Dufour, 2020). De plus, ils font face à plusieurs obstacles structurels qui peuvent limiter leur résilience, tels que la discrimination, le racisme et les difficultés socio-économiques (Canisius Kamanzi, 2021). Les jeunes originaires des Caraïbes et d'Amérique latines sont plus souvent victimes de pratiques ségrégatives dans leurs parcours académiques, qui peuvent mener à des expériences d'inégalité et d'injustice scolaires (Magan et coll., 2019). Certain.e.s jeunes latino-américain.e.s relatent également dans leurs interactions un sentiment d'anxiété langagière, qui s'accroît lorsqu'ils et elles entrent à l'université (Magan et coll., 2022). Enfin, les jeunes d'origine arabe, se retrouvent souvent à l'intersection de la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse. Bakali (2016) publie les récits de jeunes musulman.e.s fréquentant des écoles secondaires au Québec qui mettent en lumière l'islamophobie dans les établissements d'enseignement. Selon le recense-

3 « La «race» est une construction sociale sans fondement biologique qui a été créée pour classer les gens dans différents groupes d'après les traits du visage (p. ex., la couleur de la peau, les traits faciaux, le type de cheveux) » (Santé publique Ontario).

ment de 2016, les jeunes Noir.e.s et les jeunes Arabes sont les deux principales minorités visibles au Québec. Ce racisme est vécu dans différentes sphères de la vie : à l'école, au cégep et à l'université et en emploi.

Les rapports de recherche récents sur la polarisation sociale dans les écoles secondaires (Miconi et coll., 2023), dans les cégeps (Rousseau et coll., 2022a) et les universités (Rousseau et coll., 2022b) montrent qu'une proportion importante des jeunes affirment avoir vécu de la discrimination sur la base de l'appartenance ethnoculturelle ou religieuse au Québec. En plus de contribuer au sentiment de discrimination des jeunes, les tensions au niveau du climat interculturel dans les établissements documentés par ces auteurs (manque de connaissance de certains acteurs scolaires quant aux réalités vécues par les jeunes et leurs familles, présence de certains propos jugés racistes dans les interactions entre l'équipe école et les jeunes, manque d'interactions entre les élèves en classe d'accueil et en classes régulières, etc.) sont susceptibles d'avoir un impact sur la réussite éducative de ces jeunes (Archambault et coll., 2019). Potvin, Audet et Bilodeau (2013) nous rappellent également que la perception des jeunes d'un racisme institutionnel dans les écoles peut causer notamment un retard d'apprentissage, mais peut aussi influencer la construction de leurs identités et leur intégration dans la société, à travers une identification défensive au groupe d'origine et un rejet de la société hôte.

Les institutions publiques d'enseignement pouvant jouer un rôle de premier plan dans la construction d'espaces sécuritaires permettant de lutter contre la discrimination (Lavoie, 2019), il nous semble important de leur donner les outils pour leur permettre de remplir cette tâche. Des travaux démontent également qu'un contact soutenu avec les membres de différents groupes culturels autre que le sien contribue à réduire les perceptions négatives envers les membres de ces groupes (Guan et Pietsch, 2022). De plus, les solutions doivent s'ancrer dans une compréhension de l'expérience de vie des jeunes (Darchinian et Kanouté, 2020) et de leur sentiment d'inclusion et d'exclusion, de même que dans des discussions sur les rapports de pouvoirs sociaux et de racialisation inégalitaires dans nos sociétés et la reproduction de ceux-ci (Pierre et Bosset, 2020).

## RECOMMANDATIONS



Mieux former le personnel aux réalités des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, en mettant l'accent sur :

- 1) les enjeux actuels de polarisation sociale;
- 2) l'importance de travailler à regagner la confiance des jeunes ;
- 3) la posture de nos établissements d'enseignement concernant le respect de la capacité d'agir des jeunes.



Garantir une place et une voix aux jeunes dans la mise en place de mesures pour lutter contre la discrimination dans les établissements d'enseignement et dans les organisations, en :

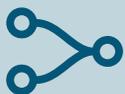
- 1) les impliquant dans les instances décisionnelles, et
- 2) en créant des espaces, groupes ou collectifs permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur ces enjeux.



Mettre en place des campagnes de sensibilisation valorisant l'inclusion et l'hétérogénéité des perspectives et des expériences, en réaffirmant fermement dans celles-ci les principes de justice sociale et d'équité.



Favoriser les espaces de rencontres interculturelles au sein des établissements scolaires pour les jeunes où l'expression et la valorisation des identités multiples est encouragée. Ces espaces peuvent s'actualiser par différentes modalités (arts, espaces de dialogues, sports, etc.).



Mettre en place et soutenir activement un service de médiation culturelle en milieu scolaire afin de faciliter la communication entre les jeunes et le personnel scolaire afin de permettre à toutes les personnes impliquées dans un événement discriminatoire de s'exprimer sur celui-ci et de trouver une solution à l'événement.

## AXE 2 - ADAPTATION CULTURELLE DES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES

L'adaptation culturelle des services est un droit et non une accommodation. Par adaptation culturelle des services, on entend toute modification systématique d'un service ou d'une intervention afin de prendre en compte la langue, la culture et le contexte de façon à ce qu'ils soient compatibles avec les schèmes culturels, les significations et les valeurs de l'utilisateur de services (Bernal et coll., 2009). Pour se faire en adéquation avec leurs besoins, l'adaptation des services doit se faire pour et par les jeunes. Au Québec, cette adaptation se situe en cohérence avec la responsabilité populationnelle pour l'accès aux services à tous.

Il est donc important de se doter de mécanismes pour que ces jeunes soient mieux représentés dans les instances consultatives afin qu'ils puissent faire entendre leurs voix. Plusieurs organismes font état d'une plus faible représentation des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire dans les instances consultatives comme les comités de jeunes par exemple. Leur avis est nécessaire à l'amélioration des services qui leur sont offerts et à leur adaptation. Aussi, il est nécessaire de développer des perspectives de décolonialité dans les approches, c'est-à-dire prendre en compte les savoirs des jeunes, les écouter, co-construire du sens avec eux, mais aussi assurer un suivi à leurs demandes et de respecter les promesses qui leur sont faites (Hamisultane, 2022; Hamisultane et coll., 2022). Pour ce faire, les approches participatives de co-construction et de cocréation sont à privilégier. Il est important d'approcher les organismes communautaires pour mieux comprendre que les jeunes personnes racisées ne veulent plus être perçues comme des victimes, mais cherchent à s'engager pour se défendre contre les discriminations (Voir Axe 1 de ce mémoire).

Des disparités en matière d'accès, d'utilisation et de continuité des services sociaux et de santé pour ces jeunes ont été documentées dans le cadre de certains travaux. Il existe notamment des disparités ethniques et raciales dans l'utilisation des services de santé mentale et la prestation de soins de santé de qualité (Alegria et coll., 2011). Les personnes de groupes culturellement minoritaires sont, par exemple, plus susceptibles d'abandonner prématurément le traitement que les jeunes appartenant à des groupes culturellement majoritaires (de Haan et coll., 2018).

Ces disparités sont généralement associées à plusieurs barrières. La circulation d'expériences et de croyances négatives à l'égard des services sociaux et de santé dans certaines communautés peut décourager la demande de services (Nadeau et coll., 2020). Par exemple, certains jeunes et leurs familles craignent de ne pas être compris si l'intervenant ne partage pas la même origine culturelle qu'eux ou n'a pas une connaissance profonde du contexte culturel d'appartenance de la jeune personne (McCann et coll., 2016; Nadeau et coll., 2020). Les représentations de la santé mentale peuvent également faire obstacle à la demande d'aide. Les jeunes peuvent notamment

craindre de vivre des répercussions au sein de leur communauté, comme le rejet ou la stigmatisation (Rousseau, 2020).

Une mésentente sur les valeurs mises de l'avant dans les services par les professionnel.le.s et la famille peuvent nuire à l'engagement dans ces services, notamment des modèles exclusivement occidentaux pour représenter et expliquer le vécu de la santé mentale (Nadeau et coll., 2017). Ainsi, il est essentiel que les intervenant.e.s soient sensibilisé.e.s et formés pour comprendre ces différences et adapter leur prise en charge en conséquence.

Dans le cas où ces jeunes sont pris en charge par l'État, les défis qu'ils vivent sont multiples. La compréhension limitée de la part des intervenant.e.s face aux enjeux de nature interculturelle a pour conséquence la mise de l'avant des contrastes entre leurs valeurs et celles des jeunes (Saint-Jean et Dufour, 2020). De plus, les ressources de soutien disponibles pour les intervenant.e.s – par exemple le Service de consultation interculturel du Centre jeunesse de Montréal - ne répondent pas nécessairement à leurs besoins (Lebrun et coll., 2019) et le temps nécessaire pour gérer la complexité de leurs dossiers n'est souvent pas pris en compte par les organisations pour lesquelles iels travaillent (Robichaud et coll., 2020). De plus, iels sont à risque de vivre du stress d'acculturation, c'est-à-dire un stress ressenti en raison de l'adaptation nécessaire face à un écart culturel plus ou moins prononcé, lorsqu'ils sont placés dans un milieu dont la culture est différente de celle de leur famille d'origine (Villegas et coll., 2014), ce qui peut mener à une acculturation dissonante et à des tensions entre ces jeunes et leurs familles (Jimenez, 2023) et les membres de leurs groupes culturels respectifs (Bencomo, 2022). Cela est particulièrement important dans la mesure où le soutien familial joue un rôle important pour les jeunes personnes immigrantes dans l'orientation de leur parcours vers l'âge adulte (Ceballo et coll., 2014; Trieu, 2016 ).

Pour pallier les barrières précédemment citées concernant le lien de confiance avec les institutions, les craintes d'écart de valeur et de considération, il est important que les personnes qui côtoient ces jeunes soient sensibilisées et formées à ces problématiques, de manière à pouvoir offrir des services adaptés. Il existe des formations offertes par différentes instances telles que celles offertes par l'Institut universitaire SHERPA (<https://sherpa-recherche.com/formations/intervenir-en-contexte-dimmigration-et-de-diversite-ethnoculturelle/>). De nombreux autres organismes offrent ce type de formations au Québec. Proposer des formations continues, sous la forme de discussions de cas, de façon à favoriser une approche réflexive qui promeut le développement d'une prise de conscience des biais et préjugés systémiques et personnels constitue aussi une direction intéressante. Enfin, pour soutenir les personnes intervenantes auprès de ces jeunes dans ces apprentissages, il est important de se doter de services de soutien à leurs besoins professionnels, notamment en développant des communautés de pratiques autour de l'adaptation culturelle pour permettre les échanges entre professionnel.le.s.

Un autre angle à privilégier est l'offre de cours dans le cadre de programmes universitaires sur l'adaptation des services et le développement de compétences culturelles (à travers la sensibilité et l'humilité culturelles) dans les filières de santé et de services sociaux, mais aussi de l'administration, que ce soit au niveau des gestionnaires et des directeur.ice.s d'établissement. Il apparaît

prioritaire de mettre de l'avant ces modalités et les améliorer, par exemple via une évaluation des besoins continue – dans le mesure où le contexte des pratiques et des services est en constante évolution. La possibilité d'effectuer des stages dans des organismes œuvrant auprès de ces jeunes devrait être valorisée et accessible à travers ces cours et formations continues. Il est aussi important de reconnaître que ces formations ne constituent qu'un premier pas dans l'établissement d'un lien de confiance entre jeunes, familles et services sociaux et de santé, et que ces liens sont établis sur le long terme (Rousseau et coll., 2022). Afin de s'assurer de l'adéquation des cours et des formations avec les besoins des jeunes et les réalités du terrain, il est important d'évaluer ces approches avec les jeunes et les acteurs des communautés eux-mêmes, en introduisant des boucles de rétroaction participatives.

Aussi, certains parents et jeunes craignent que la confidentialité reliée aux informations partagées lors du suivi psychosocial ne soit pas respectée, particulièrement lorsqu'un.e interprète est sollicité.e et lorsqu'il y a des échanges avec le personnel scolaire (Nadeau et coll., 2017). Il peut y avoir un manque de confiance à l'égard des institutions concernant le partage d'informations personnelles, particulièrement chez les personnes avec un statut de réfugié. Il est donc important d'être transparent.e sur les pratiques en matière de confidentialité à travers notamment une politique institutionnelle, mais aussi toujours, à travers le développement d'un lien de confiance avec les familles et les jeunes.

Une méconnaissance des services offerts et de leurs modalités peut aussi entraver l'accès aux services (Lebrun, 2010). La navigation au sein des services peut s'avérer particulièrement difficile si la famille est nouvellement arrivée sur le territoire ou si elle ne parle pas ou peu le français. Certaines familles rapportent notamment ne pas connaître les conditions pour avoir accès aux services en soutien à la santé mentale des jeunes, ainsi que les services offerts à ce sujet en CLSC (Nadeau et coll., 2020). Des facteurs organisationnels et structurels sont aussi nommés comme des freins au recours de services, dont les longs délais d'attente pour accéder aux services de premières lignes et les heures de services moins adaptées aux besoins des familles (Lebrun, 2010; Nadeau, 2020).

Afin de rejoindre les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, il est important de proposer des services qui offrent une certaine flexibilité dans les heures d'ouverture et qui soient accessibles notamment à travers certaines modalités virtuelles. Pour que les jeunes puissent s'y rendre, les services devraient proposer des heures d'ouverture en dehors des heures scolaires, par exemple en soirée après 16h, mais aussi en fin de semaine. Les réseaux de services intégrés jeunesse, tels que le programme Aire ouverte au Québec (Bentayeb et coll., 2022; Québec, 2021), qui désire offrir des services selon les modalités énoncées plus haut, sont de bonnes alternatives aux services dits traditionnels afin d'aller rejoindre les jeunes qui sont méfiant.e.s vis-à-vis des structures institutionnelles. Ces

services sont accessibles pour les jeunes requérants au statut de réfugié et pour ceux qui n'ont pas de RAMQ.

Cependant, il est important de visibiliser et promouvoir cette offre de services. En effet, pour ce qui est de la promotion, il est nécessaire d'encourager les kiosques d'informations et les ateliers concernant l'offre de services dédiée aux jeunes dans des écoles, les cégeps, les universités, les lieux de rencontres de jeunes (par exemple les bibliothèques, salles de sport, festivals culturels). Il serait également très pertinent de mettre de l'avant l'usage des réseaux sociaux pour créer des campagnes de visibilisation de cette offre de services et aller chercher les jeunes. Aussi, adopter une vision globale et holistique de la santé dans la promotion des services est importante, afin de ne pas axer uniquement celle-ci sur la santé mentale et potentiellement décourager les jeunes et leurs familles à y recourir.

Les barrières linguistiques peuvent entraver l'accès aux soins, mais aussi influencer leurs qualités (Allford et coll., 2014; Bauer et Alegria, 2010; Bentayeb et coll., 2020; Nigam, 2022). Un rapport récent du sondage Youth Pulse Check réalisé pour le Community Health and Social Services Network (CHSSN) indique un manque de services accessibles en anglais dans plusieurs régions du Québec et des lacunes et obstacles à l'accès aux services de santé pour les personnes anglophones (Nigam, 2022). Il est essentiel de proposer les services d'un.e interprète en tout temps pour que les jeunes et leurs familles et proches puissent s'exprimer dans leur langue de préférence, tout en assurant le respect de la confidentialité dans ces échanges. De plus, les enjeux soulevés dans le rapport du projet Re-Création (Lyke et coll., à paraître) mentionne plusieurs enjeux concernant l'environnement des classes d'accueil pour les jeunes personnes immigrantes. Ces enjeux concernent les difficultés à établir des relations de confiance entre les jeunes et les adultes, les environnements peu adaptés à l'apprentissage, ainsi que l'éloignement des familles des écoles ayant de l'expérience avec les jeunes de cette population (en raison de la gentrification des quartiers).

Cela étant dit, le projet de loi 96, adopté par le gouvernement du Québec en juin 2022, a pour objectif général de valoriser l'utilisation de la langue française dans l'administration de l'État et de la justice, ainsi que de réaffirmer que la seule langue officielle du Québec est le français (Québec, 2022). Or, ce projet de loi comporte des enjeux importants pour ces jeunes et leurs familles et proches. En effet, plusieurs travaux à l'international montrent que l'utilisation d'une langue autre que celle que la population cible constitue un frein important pour les services aux jeunes. Par exemple, des études mentionnent que les parents expriment des difficultés quant à leurs interactions avec certains services – tels que la protection de la jeunesse – car ils ne parlent pas la langue locale (Kriz & Skivenes, 2010; LeBrun et coll., 2015). En ce sens, l'absence d'intervenant.e.s qui parlent la langue des jeunes est un enjeu d'accessibilité de services (Cabrera et coll., 2019; Dettlaff et coll., 2009) et peut augmenter les délais de traitement des dossiers – en raison des difficultés de communication – et également être un obstacle à l'établissement d'une relation de confiance entre les intervenant.e.s et les parents (Robichaud et coll., 2020). Ainsi, la différence dans la langue parlée entre ces jeunes et leurs parents et proches et les prestataires de services

joue un rôle dans la capacité et la volonté des membres de ces communautés d'interagir avec ceux.celles-ci. À l'inverse, lorsque les intervenant.e.s sont eux.elles-mêmes des immigrant.e.s, par exemple, iels établissent des liens plus facilement grâce à une maîtrise de la langue et des référents culturels communs (Lin et coll., 2018). Dans ce contexte, réussir à interagir dans la même langue que les jeunes et leurs parents peut faciliter le travail et maximiser les actions des intervenant.e.s.

Or, les dispositions actuelles de la Charte de la langue française - modifiées par le PL 96 - vont dans le sens inverse, en interdisant aux responsables d'interagir dans une autre langue que le français avec la personne usagère qui serait arrivée au Québec il y a plus de six mois. Un mémoire précédemment rédigé par l'institut universitaire SHERPA (2021) sur la question argumentait déjà que cette disposition aurait des conséquences importantes dans (1) la capacité du personnel du réseau de la santé et des services sociaux à intervenir auprès de personnes issues de l'immigration en situation de détresse, (2) dans la capacité des parents allophones d'échanger avec les enseignants sur le cheminement scolaire de leurs jeunes et (3) dans la capacité des personnes à recevoir des services publics s'ils ne peuvent prouver qu'ils ont fréquenté l'école primaire en anglais au Canada. Le poids de l'apprentissage de la langue d'interaction passe ainsi des acteur.rice.s public.que.s et parapublic.que.s aux personnes usagères des services, en les forçant à rapidement apprendre le français. Il est essentiel d'améliorer les conditions d'apprentissage du Français dans les classes d'accueil pour ces jeunes.

Enfin, au Québec, plusieurs organismes oeuvrent auprès des jeunes et de leurs familles et proches (écoles, protection de la jeunesse, établissements du réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, etc.). Des modalités de collaboration et de concertation intersectorielle sont primordiales lorsqu'il s'agit de travailler en intervention jeunesse. Il est donc nécessaire que des partenariats soient créés afin de pouvoir arrimer les services offerts par les différents institutions et organismes, assurer la continuité dans les services et éviter le travail en silo. Pour faciliter les partenariats, il est important de reconnaître le travail et l'expertise des organismes communautaires et prendre le temps d'établir des liens de confiance et de mutualité, et également d'organiser des activités ou des projets communs pour resserrer les liens et offrir différents corridors de services pour les jeunes. Les expertises complémentaires peuvent être précieuses pour améliorer les services offerts et leur continuité. Il est également possible de créer des incitatifs à la collaboration intersectorielle, notamment à travers les programmes de financement, la reddition de comptes, l'échange de données sur les besoins et l'offre de services dans un territoire pour permettre la coordination des services. Il peut être bénéfique de montrer les retombées de ces partenariats sur le plan collectif et pour les partenaires pour inciter à la collaboration à travers le financement de la recherche et de l'évaluation.

Il est aussi important de coordonner l'action des différents ministères afin d'offrir des services adaptés pour ces jeunes, dont notamment le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour augmenter la cohérence de l'action jeunesse (Bentayeb et Goyette, 2021). En effet, tel que mentionné,

la qualité des services, leur adaptation, leur accès et leur continuité sont tributaires notamment de la possibilité d'un accès à des interprètes, de la visibilité des services dans plusieurs langues et de campagnes de publicité pour augmenter la visibilité des différents services offerts.

## RECOMMANDATIONS



Former et sensibiliser les étudiant.e.s, les intervenant.e.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux à l'approche interculturelle au travers des modalités de formation continue intégrées au cursus académique et au milieu de travail et d'intervention.



Rendre les services adaptés plus accessibles à travers une flexibilité dans les heures d'ouvertures, la disponibilité des interprètes et la visibilité de l'offre de services existants, grâce au démarchage et aux réseaux sociaux.



Faciliter la participation et l'engagement des jeunes grâce à des mécanismes adaptés dans les instances consultatives, en informant les jeunes de leurs droits, en tenant compte de leurs savoirs expérientiels, en étant à l'écoute de leur besoins et en valorisant les approches participatives et de co-création pour l'adaptation des services.



Promouvoir les liens entre les institutions et les organismes communautaires ainsi que les partenariats internes au niveau institutionnel pour répondre ensemble au mieux aux besoins des jeunes, à travers notamment la mise en place de projets communs concertés.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archambault, I., Audet, G., Borri-Anadon, C., Hirsch, S., & Tardif Grenier, K. (2019). L'impact du climat interculturel des établissements sur la réussite éducative des élèves issus de l'immigration [Rapport de recherche].

Alegria, M., Carson, N. J., Goncalves, M., & Keefe, K. (2011). Disparities in Treatment for Substance Use Disorders and Co-Occurring Disorders for Ethnic/Racial Minority Youth. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 50(1), 22-31. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2010.10.005>

Allford, A, Qureshi, N, Barwell, J, Lewis, C, Kai, J. What hinders minority ethnic access to cancer genetics services and what may help. *European Journal of Human Genetics*, 2014, 22(7), 866-874. [doi:10.1038/ejhg.2013.257](https://doi.org/10.1038/ejhg.2013.257)

Bakali, N. (2016). Muslim Youth Experiences in Quebec Secondary Schools: Race, Racialization, and the 'Dangerous Muslim Man', *New Trends in Social and Liberal Sciences*, 1:2, pp.26-39.

Bauer, A. M., & Alegría, M. (2010). Impact of patient language proficiency and interpreter service use on the quality of psychiatric care: a systematic review. *Psychiatric Services*, 61(8), 765-773.

Bencomo, B. T. (2022). Am I a Successful Adult? Exploring the Influence of Ethnic Diversity in Defining Success among Former Foster Youth. *Emerging Adulthood*, 10(2), 443-458. <https://doi.org/10.1177/21676968211065894>

Bentayeb, N., Weiss, B., Ziani, M., & Goyette, M. (2022). Aire ouverte Laval: Défis et premières leçons d'une histoire de cocréation en santé mentale jeunesse. *Canadian Public Administration*, 65(1), 99-121.

Bentayeb, N., & Goyette, M. (2021). L'intervention auprès des jeunes en difficulté : choisir de collaborer ou y être obligé. In B. André, B. Christian, & C. Michèle (Eds.), *La collaboration interorganisationnelle : conditions, retombées et perspectives en contexte public*. Québec: Presse de l'Université du Québec.

Bentayeb, N., Leclair Mallette, I.-A., Ruiz-Casares, M., Guériton, M., Maltais, C., Briand Larmarche, M., & Leanza, Y. (2020). Linguistic diversity and interpretation in health and social services interventions: A systematic review of reviews. Institut Universitaire SHERPA. [https://sherpa-recherche.com/wpcontent/uploads/2021/11/Interpretation\\_ETMISSS\\_Produit\\_04-12-2020\\_Bentayeb%5E0al.pdf](https://sherpa-recherche.com/wpcontent/uploads/2021/11/Interpretation_ETMISSS_Produit_04-12-2020_Bentayeb%5E0al.pdf)

Bernal, G., Jiménez-Chafey, M. I., & Domenech Rodríguez, M. M. (2009). Cultural adaptation of treatments: A resource for considering culture in evidence-based practice. *Professional Psycho-*

logy: Research and Practice, 40(4), 361.

Butler, P. V., Cleveland, J., Sherpa, I., Hanley, J., Bentayeb, N., Papazian-Zohrabian, G., & Rousseau, C. (2021). La langue de communication entre les individus et l'État au Québec : Les atteintes aux droits sociaux, sanitaires et économiques dans le projet de loi 96. Institut Universitaire SHERPA.

Bilodeau, A., Parent, A., & Potvin, L. (2019). Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche? Arima & Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé. [En ligne]. [https://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite\\_partenariat\\_2019.pdf](https://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite_partenariat_2019.pdf)

Bouarbat, B., & Ebrahimi, P. (2017). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. Cahiers québécois de démographie, 45(2), 121-144. <https://doi.org/10.7202/1040392ar>

Brascoupé, S., & Waters, C. (2009). Cultural Safety Exploring the Applicability of the Concept of Cultural Safety to Aboriginal Health and Community Wellness. International Journal of Indigenous Health, 5(2). <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/ijih/article/view/28981/23928>

Cabrera, J., Roberts, Y. H., Lopez, A., Lopez, L., Zepeda, A., Sanchez, R., Punske, C., Gonzalez, G., Nuño, M., Garay-Castro, L., Lopez, I., Aguilera-Flemming, T., & Pelezarski, Y. (2019). Working across Borders : Effective Permanency Practices at the Intersection of Child Welfare and Immigration. Child Welfare, 96(6), 124.

Canisius Kamanzi, P. (2021). La résilience dans le parcours scolaire des jeunes noirs d'origine africaine et caribéenne au Québec. Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation, 44(1), CI32CI63. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v44i1.5027>

Ceballo, R., Maurizi, L. K., Suarez, G. A., & Aretakis, M. T. (2014). Gift and sacrifice : Parental involvement in Latino adolescents' education. Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 20(1), 116-127. <https://doi.org/10.1037/a0033472>

Çelikaksoy, A., & Wadensjö, E. (2019). Refugee Youth Who Arrived in Sweden as Unaccompanied Minors and Separated Children : Education and Labour Market Well-being. Nordic Journal of Migration Research, 9(2), 179. <https://doi.org/10.2478/njmr-2019-0020>

CSDEPJ. (2021). Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (p. 552). Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Darchinian, F., & Kanouté, F. (2020). Parcours postsecondaires et professionnels et rapports de pouvoir au Québec : Discours de jeunes adultes issus de l'immigration. Revue des sciences de l'éducation, 46(2), 699-720. <https://doi.org/10.7202/1073719ar>

de Haan, A. M., Boon, A. E., de Jong, J. T. V. M., & Vermeiren, R. R. J. M. (2018). A review of

mental health treatment dropout by ethnic minority youth. *Transcultural Psychiatry*, 55(1), 3-30. <https://doi.org/10.1177/1363461517731702>

Dettlaff, A. J., de Haymes, M. V., Velazquez, S., Mindell, R., & Bruce, L. (2009). Emerging Issues at the Intersection of Immigration and Child Welfare : Results from a Transnational Research and Policy Forum. *CHILD WELFARE*, 88, 22.

Eid, P. (2012). Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : Le poids de la discrimination. *Recherches sociographiques*, 53(2), 415-450. <https://doi.org/10.7202/1012407ar>

Evans, K., Crea, T. M., Chu, Y., Salas-Wright, C. P., Takeuchi, D., Westy, E., & Todo-Bom-Mehta, C. (2022). Paths to self-sufficiency for youth served through the unaccompanied refugee minor foster care program in the United States. *Journal of International Migration and Integration*, 23, 1417-1493.

Gautier, L. , Nguengang Wakap, S., Verrier, F., da Silva Miranda, É., Négré, V., Hamza, J., Poveda, J-D., & Bouchon, M. (2022) Responding to Increasing Health and Social Needs of Unprotected Unaccompanied Minors in Paris in the Context of COVID-19: A Mixed Methods Case Study, *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, DOI: 10.1080/15562948.2022.2027057

Gravel, M.-A. (2015). Portrait de la discrimination au Québec (44; p. 19). Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-de-la-discrimination-au-quebec.pdf>

Grisales, N., Arsenault, S., & Guilbert, L. (2016). Les réfugiés, les défis rencontrés et les services offerts dans la région de Québec de 2006 à 2015. *Cahiers de l'Édiq*, 3(2), 37-61.

Groulx G, McAuley L, & Gautier L. Les besoins de santé et les perceptions des systèmes de soutien des mineurs non accompagnés: une étude de cas à Montréal. Poster scientifique, 24<sup>ème</sup> Conférence mondiale en promotion de la santé, Montréal, Canada, mai 2022.

Guan, Q., & Pietsch, J. (2022). The impact of intergroup contact on attitudes towards immigrants : A case study of Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 45(12), 2309-2339. <https://doi.org/10.1080/01419870.2021.2007277>

Hamisultane S. (2022). Regard clinique sur le silence des personnes racisées dans le contexte interculturel contemporain. Vers une posture éthique en formation. Dans Cifali, M. Giust-Desprairies F., Roiné, C., et Pham Quang, L. Santé, éthique et formation. Paris : L'Hamattan.

Hamisultane S. (2022), Lee O.J E., Caron, R.. COVID-19, Hyper vulnerabilities, silenced traumas and colonial scars: Social work scholars engaging in critical dialogue with racialized communities. In Do Carmo Gonçalves M., Gutwald R., Kleibl T., Twikirize J., Lutz R., Noyoo N.(Éds), *Challenging Social Work*. Springer Nature <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-84678-7#editorsandaffiliations>

Hasson, R. G., Crea, T. M., Easton, S. D., Evans, K., & Underwood, D. (2021). Clocking in : Employment outcomes for unaccompanied refugee minors leaving foster care in the

- United States. Children and Youth Services Review, 126, 106040. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2021.106040>
- Hickman, M. J., & Mai, N. (2015). Migration and social cohesion: Appraising the resilience of place in London. *Population, Space and Place*, 21(5), 421-432.
- IU SHERPA (2022). [https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2022/05/Forum\\_MNA\\_synthese.pdf](https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2022/05/Forum_MNA_synthese.pdf)
- Jimenez, E. (2023). Surreprésentation de jeunes sous la LSJPA : Leur processus migratoire et d'intégration. *Criminologie*, 56(1), 305. <https://doi.org/10.7202/1099015ar>
- Jobin-Théberge, A., & Bombardier, A. (2021). Le mandat et l'offre de services du PRAIDA, le processus sommaire d'une demande d'asile et l'accès aux services pour les demandeurs d'asile [Webinaire CERDA]. [https://cerda.info/wp-content/uploads/2021/06/Webinaire-CERDA-26-10\\_2021\\_Mandat-et-offre-de-services-du-PRAIDA.pdf](https://cerda.info/wp-content/uploads/2021/06/Webinaire-CERDA-26-10_2021_Mandat-et-offre-de-services-du-PRAIDA.pdf)
- Kriz, K., & Skivenes, M. (2010). « Knowing Our Society » and 'Fighting Against Prejudices' : How Child Welfare Workers in Norway and England Perceive the Challenges of Minority Parents. *British Journal of Social Work*, 40(8), 26342651. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcq026>
- Lavoie, B. (2019). Les droits de la personne, les différences ethnoculturelles et le rôle des institutions publiques dans la promotion quotidienne de l'égalité : L'exemple d'un Collège québécois. *Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke*, 49(1), 41. <https://doi.org/10.7202/1081060ar>
- Lavergne, C., & Dufour, S. (2020). Les familles issues de la diversité culturelle et la protection de la jeunesse : Constats et recommandations (CSDEPJ-P-068; p. 20). [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_depotes\\_a\\_la\\_Commission/P-068\\_Recommandations\\_Constats\\_Familles\\_diversite\\_culturelle\\_PJ\\_Lavergne\\_Dufour.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_depotes_a_la_Commission/P-068_Recommandations_Constats_Familles_diversite_culturelle_PJ_Lavergne_Dufour.pdf)
- Lebrun, L. A. (2010). Accès aux services de santé parmi les immigrants au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 41/42(3-1), 247-260.
- LeBrun, A., Hassan, G., & Boivin, M. (2019). Évaluation du Service de consultation interculturelle du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire : Sa contribution à la pratique, du point de vue des intervenantes. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 249. <https://doi.org/10.7202/1066112ar>
- LeBrun, A., Hassan, G., Boivin, M., Fraser, S.-L., & Dufour, S. (2015). Review of child maltreatment in immigrant and refugee families. *Canadian Journal of Public Health / Revue Canadienne de Santé Publique*, 106(7), eS45eS56.
- Lin, C.-H., Chiang, P. P., Lux, E. A., & Lin, H.-F. (2018). Immigrant social worker practice : An ecological perspective on strengths and challenges. *Children and Youth Services Review*, 87, 103113. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.02.020>
- Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, 96, Assemblée nationale du Qué-

bec (2022).

Luster, T., Qin, D., Bates, L., Rana, M., & Lee, J. A. (2010). Successful adaptation among Sudanese unaccompanied minors : Perspectives of youth and foster parents. *Childhood*, 17(2), 197211. <https://doi.org/10.1177/0907568210365664>

Lyke, C., Gagnon, M., Rousseau, C., Abdillahi, F., Sierra, T., Lemieux, K., Lee, K., & Cortes Lugo, J., (à paraître) Premiers soins psychologiques adaptés : Une évaluation des activités de Re-Création de 2018-2023 auprès des jeunes nouveaux-arrivants de Montréal et ses environs.

Magnan, M.-O., De Oliveira Soares, R., Russo, K., Levasseur, C., & Dessureault, J. (2022). « Est-ce que je suis assez bonne pour être ici ? » : anxiété langagière et discrimination linguistique en contexte scolaire québécois. *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation*, 128155. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v45i1.5023>

Magnan, M.-O., Pilote, A., Collins, T., & Kamanzi, P. C. (2019). Discours de jeunes issus de groupes minoritaires sur les inégalités scolaires au Québec. *Diversité urbaine*, 19, 93114. <https://doi.org/10.7202/1065122ar>

McCann, T.V., Mugavin, J., Renzaho, A. & coll. (2016). Sub-Saharan African migrant youths' help-seeking barriers and facilitators for mental health and substance use problems : a qualitative study. *BMC Psychiatry* 16, 275. <https://doi.org/10.1186/s12888-016-0984-5>

Medard Inghilterra, R. (2015). L'impératif de lutte contre les discriminations replacé au cœur de la consultation publique sur l'immigration et l'intégration au Québec : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Québec). *Revue des droits de l'homme*. <https://doi.org/10.4000/revdh.1061>

Miconi, D., Aigoïn, M., Mouchingam, A. N., & Rousseau, C. (2023). La polarisation sociale dans les écoles secondaires : Comment promouvoir le bien-être et réduire la violence chez les adolescent.e.s. (p. 63) [Recherche].

Nadeau, L., Johnson-Lafleur, J., Jaimes, A. & Bolduc, E. (2020). L'engagement dans les soins en collaboration en santé mentale jeunesse pour les familles migrantes : des lieux cliniques ancrés dans leurs contextes institutionnel et sociopolitique. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 19–38. <https://doi.org/10.7202/1075386ar>

Nadeau, L., Jaimes, A., Johnson-Lafleur, J., & Rousseau, C. (2017). Perspectives of migrant youth, parents and clinicians on community-based mental health services: negotiating safe pathways. *Journal of child and family studies*, 26, 1936-1948.

Nigam, S. (2022). Sondage Youth Pulse Check : rapport des résultats du sondage. CHSSN. [https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/11/Youth-Pulse-Check\\_Survey-Summary\\_FR\\_V2.pdf](https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/11/Youth-Pulse-Check_Survey-Summary_FR_V2.pdf)

Papps, E., & Ramsden, I. (1996). Cultural safety in nursing: the New Zealand experience. *International journal for quality in health care : journal of the International Society for Quality in*

Health Care, 8(5), 491–497. <https://doi.org/10.1093/intqhc/8.5.491>

Potvin, M., Audet, G. & Bilodeau, A. (2013). L'expérience scolaire d'élèves issus de l'immigration dans trois écoles pluriethniques de Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(3), 515–545. <https://doi.org/10.7202/1026311ar>

Pierre, M., & Bosset, P. (2020). Racisme et discrimination systémiques dans le Québec contemporain : Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 23. <https://doi.org/10.7202/1076643ar>

Québec (2021). Cadre de référence Aire ouverte. En ligne, Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-914-12W.pdf>

Québec. (2021). Plan d'action jeunesse 2021-2024. Secrétariat à la jeunesse.

Robichaud, M.-J., Pullen Sansfaçon, A., & Poirier, M.-A. (2020). Decision making at substantiation in cases involving racialized families : Child protection workers' perceptions of influential factors. *Children and Youth Services Review*, 110, 104794. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104794>

Rousseau, C., Measham, T., & Nadeau, L. (2013). Addressing trauma in collaborative mental health care for refugee children. *Clinical child psychology and psychiatry*, 18(1), 121-136

Rousseau, C. (2020). Un numéro thématique sur la santé mentale des immigrants et réfugiés. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 11-18.

Rousseau, C., Gomez-Carrillo, A., & Cénat, J. (2022). Safe enough? Rethinking the concept of cultural safety in healthcare and training. *The British Journal of Psychiatry*, 221(4), 587-588. [doi:10.1192/bjp.2022.102](https://doi.org/10.1192/bjp.2022.102)

Rousseau, C., Miconi, D., Guenat, C., Hage, H. E., Hassan, G., & Mekki-Berrada, A. (2022). Vivre ensemble dans des contextes de polarisation sociale : Vulnérabilité et résilience dans la communauté collégiale.

Rousseau, C., Miconi, D., Guenat, C., Morin, D., Venkatesh, V., Mekki-Berrada, A., Hassan, G., Papazian-Zohrabian, G., Amiriaux, V., & Hirsch, S. (2022). Vivre ensemble dans des contextes de polarisation sociale : Vulnérabilité et résilience dans la communauté universitaire.

Saint-Jean, G., & Dufour, S. (2020). Alliance thérapeutique et services de protection de la jeunesse : Points de vue et expérience de jeunes issus de minorités ethnoculturelles et de leurs intervenants. *Canadian Social Work Review*, 37(1), 81. <https://doi.org/10.7202/1069983ar>

Samari, G., Alcalá, H. E., & Sharif, M. Z. (2018). Islamophobia, health, and public health: a systematic literature review. *American journal of public health*, 108(6), e1-e9.

Siriwardhana, C., Ali, S. S., Roberts, B., & Stewart, R. (2014). A systematic review of resilience and mental health outcomes of conflict-driven adult forced migrants. *Conflict and health*, 8(1),

1-14.

Statistique Canada. (2022a). Le Canada en 2041 : Une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre. *Le Quotidien*, 11, 12.

Statistique Canada. (2022b). Population immigrante selon certains lieux de naissance, la catégorie d'admission et la période d'immigration, Recensement de 2021 [outil de visualisation des données]. Population immigrante selon certains lieux de naissance, la catégorie d'admission et la période d'immigration, Recensement de 2021 (statcan.gc.ca)

Sue, S. (2006), Cultural competency: From philosophy to research and practice. *J. Community Psychol.*, 34: 237-245. <https://doi.org/10.1002/jcop.20095>

Tervalon, Melanie, & Jann, Murray-García (1998). Cultural Humility Versus Cultural Competence: A Critical Distinction in Defining Physician Training Outcomes, *Multicultural Education Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 9(2), pp. 117-125. <https://doi.org/10.1353/hpu.2010.0233>

Trieu, M. M. (2016). Family Obligation Fulfillment Among Southeast Asian American Young Adults. *Journal of Family Issues*, 37(10), 1355-1383. <https://doi.org/10.1177/0192513X14551174>

Villegas, S., Rosenthal, J., O'Brien, K., & Pecora, P. J. (2014). Educational outcomes for adults formerly in foster care : The role of ethnicity. *Children and Youth Services Review*, 36, 4252. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.11.005>

## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

### AXE 1 : LUTTE À LA DISCRIMINATION



Mieux former le personnel aux réalités des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, en mettant l'accent sur :

- 1) les enjeux actuels de polarisation sociale;
- 2) l'importance de travailler à regagner la confiance des jeunes ;
- 3) la posture de nos établissements d'enseignement concernant le respect de la capacité d'agir des jeunes.



Garantir une place et une voix aux jeunes dans la mise en place de mesures pour lutter contre la discrimination dans les établissements d'enseignement et dans les organisations en:

- 1) les impliquant dans les instances décisionnelles, et
- 2) en créant des espaces, groupes ou collectifs permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur ces enjeux.



Mettre en place des campagnes de sensibilisation valorisant l'inclusion et l'hétérogénéité des perspectives et des expériences, en réaffirmant fermement dans celles-ci les principes de justices sociales et d'équité.



Favoriser les espaces de rencontres interculturelles au sein des établissements scolaires pour les jeunes où l'expression et la valorisation des identités multiples est encouragée. Ces espaces peuvent s'actualiser par différentes modalités (arts, espaces de dialogues, sports, etc.).



Mettre en place et soutenir activement un service de médiation culturelle en milieu scolaire afin de faciliter la communication entre les jeunes et le personnel scolaire afin de permettre à toutes les personnes impliquées dans un événement discriminatoire de s'exprimer sur celui-ci et de trouver une solution à l'événement.

## AXE 2 : ADAPTATION DES SERVICES



Former et sensibiliser les étudiant.e.s, les intervenant.e.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux à l'approche interculturelle au travers des modalités de formation continue intégrées au cursus académique et au milieu de travail et d'intervention.



Rendre les services adaptés plus accessibles à travers une flexibilité dans les heures d'ouvertures, la disponibilité des interprètes et la visibilité de l'offre de services existants, grâce au démarchage et aux réseaux sociaux.



Faciliter la participation et l'engagement des jeunes grâce à des mécanismes adaptés dans les instances consultatives, en informant les jeunes de leurs droits, en tenant compte de leurs savoirs expérientiels, en étant à l'écoute de leur besoins et en valorisant les approches participatives et de co-création pour l'adaptation des services.



Promouvoir les liens entre les institutions et les organismes communautaires ainsi que les partenariats internes au niveau institutionnel pour répondre ensemble au mieux aux besoins des jeunes, à travers notamment la mise en place de projets communs concertés.

